



Déclarations et Discours

N° 85/14

LES PRINCIPES DE LA CHARTE DES NATIONS UNIES : LES JALONS QUI NOUS MÈNERONT À LA PAIX

Déclaration du Très honorable Brian Mulroney, Premier ministre, devant l'Assemblée générale des Nations Unies, New York, le 23 octobre 1985.

Monsieur le Président, je voudrais vous parler aujourd'hui de collaboration entre les gens et les nations.

L'histoire nous apprend que la poursuite égoïste de nos propres intérêts, en dehors du cadre de la coopération internationale, n'est jamais le meilleur moyen de sauvegarder notre liberté, de garantir notre sécurité ou d'améliorer nos conditions de vie.

Il est vrai que, depuis 1945, nous n'avons pas connu de conflagration mondiale. Mais nous vivons depuis des décennies dans la hantise de la catastrophe ultime, de celle qui déchaînerait d'incommensurables forces de destruction. L'esprit humain, qui a conquis l'espace, a aussi arraché à la nature le secret de la dévastation.

Sur le chemin de la recherche et de la création, nous avons découvert le pouvoir d'anéantir. L'angoisse est entrée dans nos vies de tous les jours. Elle se manifeste dans les arts, imprègne l'activité politique, altère les structures sociales et façonne les mentalités.

Comment ne pas craindre l'autre, puisqu'il est aussi doté de la superbe intelligence humaine, qu'il maîtrise également les foudres destructrices et que, surtout, il est habité par une peur réciproque. Sans compter que le fort a lui-même peur de la colère du faible. On en est même arrivé à l'ériger en système, au point de fonder la paix sur l'équilibre de la terreur.

Peut-on reprocher à l'ONU de pouvoir si peu pour rompre la logique infernale de la force et de la peur, d'une part, et de l'injustice et de la violence, d'autre part? Je réponds d'abord qu'il ne faut rien reprocher à l'ONU de ce qui est essentiellement imputable à nos égoïsmes nationaux et à nos reniements. On ne doit pas faire de l'ONU le bouc émissaire des méfaits de notre incapacité de voir et d'accepter la diversité du monde. Gardons-nous de blâmer l'ONU pour des déficiences qui découlent de son pauvre statut de simple créature des hommes.

Je réponds aussi à cette question en vous priant de considérer que si l'ONU est peu de choses, compte tenu des forces auxquelles elle doit se mesurer, que ce peu de choses, dis-je, est néanmoins tout ce que nous avons. C'est par soif de justice et de paix, et en écoutant leur chant intérieur que les hommes et les femmes de 1945 ont fondé cette organisation. Ils ont voulu un lieu de rencontre universel des aspirations et des craintes, des rêves et des remords.

Ici les pays peuvent trouver l'endroit et l'occasion de mettre la raison au centre de leurs rapports, briser

la chaîne de la violence, désamorcer les désirs de vengeance, démontrer leurs besoins et exalter leur dignité. Et, au bout du compte, prendre conscience de l'autre comme d'un autre soi-même.

Il faut toujours revenir à l'humanisme. Il fonde et conditionne la formation d'une conscience internationale, la promotion de la culture, le développement économique et le respect des valeurs liées à notre représentation du monde.

Procédant de l'homme, l'ONU est donc fragile. En ce sens, je ne crois pas tout à fait approprié de parler de la célébration d'un anniversaire quelconque de l'ONU; c'est tous les jours qu'il faut le faire, car c'est tous les jours qu'elle est menacée, et tous les jours qu'il faut la sauver.

Depuis 1945, nous avons tous pris conscience de la menace que représente l'existence d'armes dont la puissance destructrice est terrifiante. Cette menace va bien au-delà de nos préoccupations individuelles de peuples et de nations. Elle commande l'attention de tous; elle exige une action urgente de la communauté internationale tout entière.

Voilà 40 ans, Monsieur le Président, la charte nous conviait à « préserver les générations futures du fléau de la guerre ». Aujourd'hui, nous luttons pour que la vie elle-même échappe à l'apocalypse nucléaire. Nous avons quelque raison d'espérer. À leur rencontre du mois prochain à Genève, le Président Reagan et le Secrétaire général Gorbatchev pourront peut-être ouvrir la voie à une importante réduction des arsenaux des deux pays. Pour amoindrir le spectre de l'anéantissement, les superpuissances doivent chercher à s'entendre, mais la responsabilité n'est pas uniquement la leur.

Nous avons tous un rôle à jouer dans la réduction des armements, dans le cadre des traités et au moyen des tribunes internationales. Nous devons intensifier les négociations en vue d'accords vérifiables de désarmement, tant pour les armes classiques que pour les armes nucléaires. Individuellement et collectivement, nous devons tous faire notre part. Le progrès est possible, comme en témoigne le succès récent de la révision du Traité sur la non-prolifération.

Pour les Canadiens, il n'y a pas d'objectif plus élevé ni d'obligation plus pressante que la recherche de la paix. Nous nous y appliquerons tant et aussi longtemps que notre sécurité ne pourra être assurée autrement que par des dizaines de milliers d'armes nucléaires. Et surtout, nous nous y appliquerons tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas assuré l'avenir de nos enfants.

Monsieur le Président, il y a 40 ans, les peuples de la terre nourrissaient l'espoir commun que les droits de la personne seraient un jour soumis à des normes universelles. Aujourd'hui, certains pays n'appliquent ces normes qu'en partie, et quelques-uns, malheureusement, ne les appliquent à peu près pas. À ce chapitre, l'Afrique du Sud fait classe à part.

C'est le seul pays qui ait fait de la couleur de la peau un motif de discrimination et de répression systématiques. C'est le seul pays où l'exercice des droits fondamentaux des individus et des groupes sociaux est accordé ou refusé d'après ce critère odieux. Ce mépris institutionnalisé de la justice et de la dignité fait injure aux normes internationales de la moralité et suscite une aversion universelle. C'est pourquoi,

lors de notre réunion qui vient de prendre fin à Nassau, les chefs de gouvernement du Commonwealth ont convenu de mesures communes contre l'Afrique du Sud.

Et l'augmentation des pressions donne des résultats. Déjà, le milieu des affaires a posé le geste sans précédent de manifester son opposition au régime d'*apartheid*. L'effet combiné de la dissidence intérieure et de la condamnation extérieure ébranle manifestement le gouvernement sud-africain. Les Mandela, les Tutu, les Boesak finiront par avoir gain de cause.

Nous espérons — comme tous sans doute l'espèrent — que le bain de sang et la violence feront place à la transition pacifique vers une société libre et démocratique. Nous espérons — comme tous sans doute l'espèrent aussi — que la République d'Afrique du Sud se rendra à la raison avant de succomber totalement aux ondes de choc de la violence.

Le Canada est prêt, si des changements fondamentaux ne se produisent pas en Afrique du Sud, à envisager des sanctions totales contre ce pays et son régime de répression. S'il ne survient aucun progrès dans le démantèlement de l'*apartheid*, nous n'aurons peut-être pas d'autre solution que de rompre complètement nos relations avec l'Afrique du Sud. Notre but n'est pas de punir ou de pénaliser, mais plutôt de hâter un changement pacifique. Nous ne visons pas à l'affrontement, mais à la réconciliation au sein de l'Afrique du Sud de même qu'entre l'Afrique du Sud et ses voisins.

La voie du dialogue débute avec le rejet de l'*apartheid* et prend fin avec la participation entière et égale de tous les Sud-Africains au gouvernement de leur pays. C'est la voie qui aboutit à la paix. Si cette solution n'est pas acceptée, le recours aux sanctions sera sûrement intensifié. Le Canada est prêt, si des changements fondamentaux ne se produisent pas en Afrique du Sud, à envisager des sanctions totales contre ce pays et son régime de répression. Plus encore, s'il ne survient aucun progrès dans le démantèlement de l'*apartheid*, nous n'aurons peut-être pas d'autre solution que de rompre complètement nos relations avec l'Afrique du Sud.

Il y a 40 ans, le monde émergeait des ruines d'un conflit mondial qui l'a laissé en plein chaos économique. Aujourd'hui, bien que nous ayons fait d'énormes progrès, des centaines de millions de personnes sont coincées dans une situation économique désespérée. Au cours des dernières semaines, depuis cette tribune même, des chefs d'État, des chefs de gouvernement et des ministres des Affaires étrangères ont brossé un inquiétant tableau de la situation de leur pays, aux prises dans certains cas avec le fardeau d'une dette écrasante et de sombres perspectives d'avenir et, dans d'autres, avec la menace du protectionnisme.

Le Canada fait pression de toute son influence pour qu'ait lieu de toute urgence une nouvelle ronde de négociations commerciales multilatérales. Nous cherchons à libéraliser davantage nos propres relations commerciales avec notre principal partenaire, les États-Unis d'Amérique. Nous travaillons activement à accroître la capacité des institutions financières internationales d'alléger l'accablant fardeau de dettes des pays du tiers monde et de susciter une reprise de la croissance. Nous augmenterons aussi notre aide.

Et à ce propos, l'aide acheminée de toutes les régions du monde, par suite de véritables mouvements

de mobilisation, montre de façon éclatante tout le bien qui peut être fait quand des gouvernements et des citoyens prennent conscience de situations de crise et s'emploient ensemble à les résoudre, avec l'aide d'organisations comme l'ONU et ses organismes. Si, ensemble, nous sommes parvenus à sauver de la famine des millions d'innocentes victimes, il est sûr qu'en agissant dans le même esprit nous pouvons intervenir plus efficacement pour atténuer la crise économique internationale.

Il y a 40 ans, le monde subissait les affres d'un autre fléau qui a fait un nombre incalculable de victimes, les maladies épidémiques. Au cours des décennies qui ont suivi, la recherche médicale a fait d'immenses progrès et on a découvert de nombreuses cures pour ces maladies. Aujourd'hui, nous sommes sur le point de réaliser un autre important progrès dans ce domaine.

L'UNICEF [Fonds international des Nations Unies pour le secours à l'enfance] et l'Organisation mondiale de la santé ont fait de 1990 l'année-cible d'un programme d'immunisation de masse d'envergure mondiale. Si l'objectif est atteint, les vies de quelque cinq millions d'enfants et de nouveau-nés seront ainsi sauvées chaque année. Nous avons vaincu la variole; il faut maintenant enrayer la diphtérie, la rougeole, la poliomyélite, le tétanos et la coqueluche par la méthode étonnamment efficace que constitue l'immunisation universelle.

Lors de la Conférence du Commonwealth, à Nassau, j'ai confirmé l'intérêt du Canada pour ce programme et annoncé une importante augmentation des efforts du Canada sur le plan de l'aide médicale internationale. Nous continuerons de collaborer avec l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la santé pour assurer la bonne marche de cette campagne humanitaire. Pour nous, l'objectif de la campagne d'immunisation universelle incarne bien l'esprit qui anime l'Organisation des Nations Unies.

Enfin, Monsieur le Président, des événements survenus ces derniers temps m'amènent à soulever un autre grand fléau, le terrorisme international. De façon générale, le Canada avait été épargné des ravages du terrorisme. Mais tel n'est plus le cas — nous aussi en avons été les victimes. Aucune nation ne peut combattre le terrorisme à elle seule; ce qu'il faut, c'est une action internationale concertée. Nous devons échanger des renseignements, conclure des ententes entre nations et établir des conventions internationales efficaces. Ceux qui tuent ou mutilent des gens innocents, ceux qui sèment l'anarchie dans une société civilisée ne doivent avoir aucun refuge, aucun répit et aucune indulgence.

Le Canada se joint aux autres nations partout dans le monde qui sont déterminées à trouver des moyens efficaces de faire échec à ce malheur. Nous exhortons tous les États à appuyer certaines mesures pratiques comme les conventions anti-terrorisme et les initiatives prises par l'Organisation de l'aviation civile internationale pour accroître la sécurité des vols internationaux.

Nous estimons l'Organisation des Nations Unies pour tout ce qu'elle a permis, et peut permettre, d'accomplir. Notre adhésion aux principes de la Charte et au concept de coopération internationale est bien plus qu'une simple formalité; c'est une des forces motrices de notre politique étrangère. À maintes occasions, lors de crises, le Canada a offert la participation de ses troupes aux initiatives onusiennes de maintien de la paix partout dans le monde.

Les Canadiens ont en commun la simple conviction que pour améliorer la condition humaine et parvenir à la paix et à la sécurité internationales, les nations agissant de concert peuvent accomplir beaucoup plus qu'en agissant seules.

Certes, nous avons conscience des imperfections et des limites de l'Organisation des Nations Unies. C'est pour cette raison d'ailleurs que nous travaillons tant à améliorer son fonctionnement et que nous appuyons si énergiquement les efforts du Secrétaire général pour y opérer des réformes de l'intérieur. Mais tout compte fait, Monsieur le Président, force nous est de convenir avec le Secrétaire général que lorsque l'ONU est faible, c'est presque toujours en raison d'un manque de volonté politique. Ce genre de lacune ne se corrige pas facilement. Cette attitude changera quand les États souverains se rendront compte que les principes de la Charte sont les jalons qui peuvent nous mener au respect mutuel, à la sécurité collective et à une paix durable. C'est dans l'application de ces principes que réside notre meilleur espoir à tous. Le Canada renouvelle sa promesse de fidélité et d'appui à ces principes nobles et immuables.